

Avortement : manœuvres au Conseil de l'Europe

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 19 mars 2008

[Le Salon Beige](#) signale le projet de résolution de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes visant à la dépénalisation et la légalisation de l'avortement dans l'ensemble des pays membres.

Le rapport de Gisela Wurm, Autrichienne (groupe socialiste), a été adopté le 11 mars par 21 membres de la commission sur 24. Il affirme tout de même que « l'avortement ne peut en aucun cas être considéré comme un moyen de planification familiale ». et qu'il doit, autant que possible, être évité.

Le rapport plaide du coup, de façon très idéologique, pour une « éducation sexuelle obligatoire » à l'école, et la diffusion de la contraception :

« Le meilleur moyen d'éviter l'avortement est d'éviter les grossesses non désirées en donnant aux jeunes adultes (y compris à l'école) une éducation sexuelle ainsi que des moyens de contraception accessibles et d'un coût raisonnable. Comme Mme Lindhal, de l'Association suédoise pour l'éducation à la sexualité, l'a expliqué lors de l'audition, des études de l'OMS ont révélé que l'éducation sexuelle avait pour effet de retarder les premières relations sexuelles en suscitant un emploi accru des contraceptifs, rendant ainsi les relations sexuelles plus sûres. Un rapport de l'OMS intitulé «Prévenir le VIH/sida chez les jeunes» a montré que l'éducation sur le VIH avait tendance à retarder l'activité sexuelle et que l'éducation sexuelle n'accroissait pas l'activité en question. Ces résultats pourraient être transposés dans le domaine des grossesses non désirées.

« De même, la disponibilité de moyens contraceptifs d'un coût raisonnable a beaucoup fait pour abaisser le taux d'avortement au fil des années, notamment en Europe centrale et orientale (dans certains pays, en ex-Union soviétique par exemple, l'avortement a tenu lieu de contraception pendant des dizaines d'années). L'abstinence sexuelle n'est généralement pas une solution: aux Etats-Unis, des programmes en sa faveur ont abouti à une très nette augmentation des maladies sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées et des avortements devenus inévitables. De même, un accès plus facile aux moyens de contraception d'urgence à un prix abordable et la levée des restrictions sur leur vente sans ordonnance contribueront grandement à éviter le recours à l'avortement. »

Mais il y a l'exemple de la France, qui dérange même Mme Wurm :

« La mise à disposition de moyens contraceptifs ne suffit toutefois pas pour éviter les avortements. Une étude récente en France – où le taux de contraception est le plus élevé au monde - a rappelé que près de deux grossesses non prévues sur trois surviennent chez des femmes qui déclarent utiliser un moyen contraceptif au moment de la survenue de la grossesse . Il est de ce fait important de s'assurer que les femmes ont accès à un moyen de contraception adapté, et choisi par elles, pour éviter des grossesses non désirées. »

Ainsi donc les Françaises, qui ont le taux de contraception le plus élevé au monde, et plus de 200.000 avortements par an, seraient victimes du fait qu'elles ne choisissent pas leur contraception - il fallait y penser...

Quant au rapport Wurm, c'est un véritable catalogue de toutes les contre-vérités répandues par le lobby des avorteurs : légalisez l'avortement, disent-ils en substance, il n'y en aura pas davantage qu'avant. Et d'annoncer « 180.000 » avortements clandestins en Pologne... C'est comme pour le Portugal, où la légalisation de l'avortement a au moins permis d'exploser le mensonge sur le nombre d'avortements clandestins qui a servi de levier à la campagne pour la dépénalisation.